

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD, TENUE AU 228, RUE PRINCIPALE À SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2021, À 20H, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR SIMON BRUNELLE.**

**1. PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

À la session régulière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard étaient présents les conseillers :

- Pierre-Luc Blanchet, conseiller au siège numéro 2
- Pierre Carignan, conseiller au siège numéro 3
- Michel Deshaies, conseiller au siège numéro 4
- Jean-Marie Dionne, conseiller au siège numéro 5
- Sébastien Lemay, conseiller au siège numéro 6
- Simon Brunelle, maire

Absent :

- Éric Chastenay, conseiller au siège numéro 1

Invitées :

- Amélie Hardy Demers, directrice générale et secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois ;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 14 février 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos ;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de la Santé et des Services sociaux :

Que la présente séance soit tenue à huis clos.

Qu'un avis a été publié sur le site Internet de la municipalité et sur Facebook et les gens ont été invités à poser leurs questions par téléphone ou par courriel, s'il y a lieu.

La présente séance est enregistrée et sera publiée sur le site Internet de la municipalité.

**2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, Monsieur Simon Brunelle souhaite la bienvenue à tous en déclarant la réunion ouverte à 20h10.

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Simon Brunelle, maire, fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal
  - a. Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2021
5. Période de questions
6. Correspondance
7. Rapport de la secrétaire-trésorière
8. Rapport du maire
9. Rapport des comités
  - a. Bibliothèque
  - b. Comité culturel de la MRC de Bécancour

- c. Régie de la gestion des déchets
  - d. Régionalisation de l'aréna
  - e. Les Loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard
10. Comptes à payer
  11. Dépenses incompressibles
  12. Liste des revenus
  13. Dépenses à approuver
    - a. Commandite Galas méritas ESLS 2021
    - b. Étude hydraulique par le Grand conseil de la nation Waban-Aki pour les travaux du ponceau près du 377, rang Sainte-Cécile
    - c. Offre de service Sogetel pour le 219, rue principale
    - d. Formation : Initiation au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, R.22)
    - e. Mesure de débits en réseau d'égout en période de fonte
    - f. Projet nouveau bureau et bibliothèque municipale : table de conférence
    - g. Projet nouveau bureau et bibliothèque municipale : bureau direction générale
    - h. Persévérance scolaire : achat de livres pour les élèves
    - i. Honoraire professionnel – Denis Vaillancourt, arpenteurs-géomètres
    - j. Les compteurs Lecompte ltée : installation compteurs d'eau
  14. Demandes
    - a. Recensement de la population 2021
    - b. CPTAQ : Dossier 429123 – André Bédard
    - c. CPTAQ : Dossier Ferme Ombre du Clocher Inc.
    - d. COVID-19 : Demande pour le gouvernement du Québec pour un retour en zone orange
  15. Affaires courantes
    - a. Liste des permis
    - b. Schéma d'incendie
    - c. Nomination d'un pro-maire pour l'année 2021
    - d. Choix final pour le nom de la bibliothèque de Sainte-Cécile-de-Lévrard
    - e. Campagne : La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie
    - f. Stratégie d'économie d'eau potable
    - g. Programme RÉCIM : protocole d'entente
    - h. Location du 234, rue principale
    - i. Demande d'aide financière au fond de la sécurité routière (afficheur de limite de vitesse)
  16. Affaires nouvelles
  17. Règlements
  18. Période de questions
  19. Levée de l'assemblée

Rés.2382-02-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

**ADOPTÉE**

#### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

##### **a. Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2021**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2021 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

Rés.2383-02-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 11 janvier 2021.

**ADOPTÉE**

#### **5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

#### **6. CORRESPONDANCE**

La directrice générale dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 11 janvier 2021 et résume les communications ayant un intérêt public.

#### **7. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

- La taxation annuelle a eu lieu le 25 janvier dernier. Ceux-ci seront envoyés aux citoyens dans la semaine du 8 février.
- La directrice générale a assisté à une conférence sur le déploiement des services de garde.

## 8. RAPPORT DU MAIRE

- Le poste de police de Gentilly aura deux cadets de l'école de Police de Nicolet du printemps à l'automne pour les seconder. La MRC de Bécancour accorde une subvention de 10 000\$ et la balance sera payée par la Sûreté du Québec.

## 9. RAPPORT DES COMITÉS

### b. Bibliothèque

- La Fondation Aloca a accepté que la municipalité utilise des fonds prévus pour le Club de lecture pour l'achat de livres pour les élèves des écoles La Nacelle et la Source dans le cadre de la semaine de la persévérance scolaire ainsi que pour les livres la fête de Noël des Loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard Inc.
- Vingt-neuf usagés ont utilisé les services de la bibliothèque, 90 prêts de livres et 9 prêts de livres numériques ont eu lieu en janvier.

### Projet biblio

- Une rencontre de chantier a eu lieu les 14 et 28 janvier. Les travaux avancent bien et respectent l'échéancier prévu actuellement par l'entrepreneur ;
- Les divisions sont maintenant terminées et la fermeture des murs a débuté ;
- Soixante-sept personnes ont voté pour le nom de la bibliothèque.

### c. Comité culturel de la MRC de Bécancour

- La MRC de Bécancour, à l'initiative de son Comité culturel, offre une subvention de 400\$ au lieu de 300\$ pour la bibliothèque municipale pour l'achat de livres, l'acquisition de mobilier spécialisé ou tout autre projet en lien avec la lecture ou la bibliothèque et qui respectera les consignes sanitaires en application. L'achat de tapis de yoga a été fait en lien avec le projet Yoga-lire avec cette subvention.
- Une demande au ministère de la Culture et des Communications a été faite en lien avec l'inventaire des bâtiments patrimoniaux.

### d. Régie de la gestion des déchets

- La prochaine réunion aura lieu le 16 février 2021.

### e. Régionalisation de l'aréna

- Une rencontre aura lieu le 9 mars 2021.

### f. Loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard

Rien à cet item

## 10. COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer a été déposée ;

Rés.2384-02-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser la directrice générale à payer les comptes suivants pour un montant total de **41 980.44 \$**:

**ADOPTÉE**

Fournisseurs	Description	Montant
ADMQ	Cotisation 2021	959,13 \$

Amélie Hardy Demers	Remboursement achat fourniture de bureau, consultation registre foncier, abonnement zoom et formation Q2 R22 de Josée Demers	475,37 \$
Bell Jean XXIII	Remplacement cellulaire Mario Demers	45,99 \$
Buropro Citation	Achat de livres	323,82 \$
Carole Salvail	Honoraires professionnels inspecteur en bâtiment	45,00 \$
CRSBP	Contribution municipale 2021	2 854,56 \$
Denis Vaillancourt, a-g	Honoraire professionnel devis techniques - dossier échange de terrain	2 423,10 \$
EnvironeX	Analyse d'eau	112,96 \$
Excavation Denis Demers inc.	Déneigement février 2021	8 223,01 \$
Fonds d'information	Droits de mutation	5,00 \$
Hélène Lambert	Ménage bureau municipal, bibliothèque et salle Éric-Côté janvier 2021	156,00 \$
Infotech	Achat logiciel permis et banque d'heure	4 897,94 \$
Josiane Trottier	Remboursement achat de bac et tapis de yoga pour projet Yoga-lire (subvention par le comité culturel)	394,64 \$
La Capital Assureur de l'administration	Assurances collectives février 2021	1 446,74 \$
Le Sagittaire	Fourniture de bureau et impression Info-Cécilois janvier 2021	273,97 \$
Livraison Renaud-Bray inc.	Achat de livres	420,79 \$
Marie-Ève Laquerre	Activité Yoga-Lire	632,36 \$
Michel Nault	Frais d'électricité pour pompe temporaire	450,00 \$
Municipalité de Sainte-Pierre-les-Becquets	Dépenses station de chloration	2 684,85 \$
Pluritech Ltée	Honoraire professionnel surveillance de chantier (75%)	5 605,03 \$
Poste Canada	Envoi Info-Cécilois janvier 2021 ainsi que l'achat de timbres	356,24 \$
Provencher, Blanchette notaires inc.	Honoraire professionnel dossier achat terrain de Bernard Demers	821,90 \$
RIGIDBNY	Quote-part ordure ménagère et recyclage	2 785,42 \$
Banque Nationale	Intérêt dette à long terme : Règlement 2009-02	5 249,98 \$
Sogetel	Internet et téléphone février 2021	336,64 \$
<b>Total :</b>		<b>41 980,44 \$</b>

Je certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses.

#### 11. DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

CONSIDÉRANT QUE la liste des dépenses incompressibles a été déposée au conseil ;

Rés.2385-02-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses incompressibles totalisant 9 452.69 \$ ainsi que 5 804.32 \$ en salaires.

**ADOPTÉE**

Fournisseurs	Description	Montant
Amélie Hardy Demers	Remboursement formation Josée Demers inspecteur COMBEQ	655,55 \$
Bell mobilité inc.	Cellulaire Mario Demers	48,25 \$
COMBEQ	Adhésion annuelle Josée Demers	436,91 \$
Commission scolaire de la Riveraine	Commandite album des finissants	40,00 \$

Fondation Santé Bécancour-Nicolet-Yamaska	Campagne de financement 2018-2022	183,50 \$
Hydro-Québec	Électricité chalet des sports	30,24 \$
Industrielle Alliance	RVER janvier 2021	502,80 \$
Mario Demers	Allocation de dépense pour camion	120,00 \$
Michel Nault	Remboursement travaux d'urgence égout	1 550,27 \$
Ministre du Revenu du Québec	DAS janvier 2021	2 320,79 \$
Receveur général du Canada	DAS janvier 2021	778,96 \$
RIGIDBNY	Quote-part ordures ménagères et recyclage	2 785,42 \$
Salaire	Salaire net janvier 2021	5 804,32 \$
<b>Total :</b>		<b>15 257,01 \$</b>

## 12. LISTE DES REVENUS

Achat d'anciennes portes de la caisse	25,00 \$	
Bac de vidange et récupération	190,00 \$	
Crédit assurance de la municipalité	2 571,00 \$	
Crédit SSIRMRC 2020	1 688,85 \$	
Licence pour chien	4,00 \$	
Location de la salle 2020	50,00 \$	
Opérateur en eau potable	703,51 \$	
Permis de rénovation	45,00 \$	
Redevance carrières et sablières	10 140,09 \$	
Remboursement utilisation prise courant salle Éric-Côté autobus scolaire	100,00 \$	
Subvention MTQ	69 091,52 \$	
Taxes 2019-2020-2021	3 840,18 \$	
<b>Total :</b>		<b>88 449,15 \$</b>

## 13. DÉPENSES À APPROUVER

### a. Commandite Galas mérites ESLS 2021

CONSIDÉRANT QUE l'école secondaire les Seigneuries (ESLS) sollicite la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard pour offrir aux élèves un gala mérites virtuel ;

CONSIDÉRANT QUE l'édition 2020 a été visionnée plus de 3000 fois ;

Rés.2386-02-21

EN CONSEQUENCE, il est PROPOSÉ par monsieur Pierre-Luc Blanchet et RÉSOLU unanimement par les conseillers présents d'offrir une subvention de 50\$ à l'école secondaire les Seigneuries (ESLS) pour la tenue du gala mérites virtuel 2021.

**ADOPTÉE**

### b. Étude hydraulique par le Grand conseil de la nation Waban-Aki pour les travaux du ponceau près du 394, rang Sainte-Cécile

CONSIDÉRANT QU'une étude hydraulique est nécessaire afin de déterminer les paramètres de conception du ponceau situé près du 394, rang Sainte-Cécile ;

CONSIDÉRANT QUE l'étude hydraulique inclurait la comparaison de plusieurs options envisageables.

CONSIDÉRANT QUE les options seront comparées en termes de coûts des travaux, de la durabilité des options ainsi qu'en termes de la faisabilité de ces dernières.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard a demandé une soumission au Grand conseil de la Nation Waban-Aki ;

Rés.2387-02-21

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Marie Dionne et RÉSOLU unanimement par les conseillers présents d'accorder le mandat au Grand conseil de la Nation Waban-Aki pour l'étude hydraulique du ponceau près du 394, rang Sainte-Cécile pour la somme de 7 410\$ plus taxes.

**ADOPTÉE**

### c. Offre de service Sogetel pour le 219, rue Principale

CONSIDÉRANT QUE le bureau et la bibliothèque municipale de Sainte-Cécile-de-Lévrard déménageront au 219, rue principale en avril prochain ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard désire bénéficier des services de télécommunications et d'Internet à cet endroit ;

Rés.2388-02-21

EN CONSÉQUENCE il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'accepter l'offre de service de la compagnie SOGETEL pour les services de télécommunications tel que proposé pour une durée de 60 mois et d'autoriser madame Amélie Hardy Demers, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le contrat :

Prix par forfait de poste IP	23.95\$
Prix par forfait de poste analogique	18.95\$
Service de téléphonie hébergée	167.60\$
Équipement en location	47.80\$
Total mensuel téléphonique hébergé	215.40\$
Internet	245.85
<b>Tarif mensuel</b>	<b>461.25 \$</b>
Frais non-récurrent pour achat d'équipement et accessoires vendus	56.03\$
Installation	1 099.65\$
<b>Total frais non récurrent</b>	<b>1155.68\$</b>
Wifi	
<b>Tarif mensuel</b>	<b>69.95 \$</b>
Installation	150.00\$
<b>Total frais non récurrent</b>	<b>150.00\$</b>

**ADOPTÉE**

**d. Formation : Initiation au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, R.22)**

Rés.2389-02-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de payer la formation "initiation au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2,R.22) offert par la COMBEQ les 30 et 31 mars prochain au coût de 304.85\$ plus taxes ;

**ADOPTÉE**

**e. Mesure de débits en réseau d'égout en période de fonte**

CONSIDÉRANT QU'une campagne de mesure de débits en temps de fonte du réseau d'égout sanitaire de la rue principale est nécessaire sur une durée de quatre semaines pour le projet d'assainissement des eaux usées ;

CONSIDÉRANT QUE cette étude vise à déterminer les débits d'eaux parasites d'infiltration et de captage ;

CONSIDÉRANT QU' EnviroServices prévoit installer des débitmètres de type hauteur-vitesse permettant de calculer le débit transitant dans une conduite par relation entre le diamètre de la conduite, la hauteur d'eau mesurée et la vitesse d'écoulement mesurée du fluide.

Rés.2390-02-21

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Sébastien Lemay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de mandater la firme EnviroServices de Terrebonne pour effectuer les mesures de débits en réseau d'égout en période de fonte pour la somme de 12 780 \$ plus taxes. Conditionnellement au débranchement des regards dans la rue principale.

**ADOPTÉE**

**f. Projet nouveau bureau et bibliothèque municipale : table de conférence**

Rés.2391-02-21

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'accepter la soumission du Sagittaire pour l'achat d'une table de conférence incluant la livraison et l'installation, ainsi que deux modules électriques et une porte d'accès de branchement pour la somme de 1 399.99 \$ plus taxes.

**ADOPTÉE**

**g. Projet nouveau bureau et bibliothèque municipale : bureau direction générale**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard désire restaurer le meuble de bureau de l'ancien directeur général de la caisse Desjardins de Lévrard ;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci sera utilisé par la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

CONSIDÉRANT QUE cette restauration gardera une partie de l'histoire du bâtiment ;

Rés.2392-02-21

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'accepter la soumission de Créations Joeblo pour la restauration de l'ancien meuble de bureau du directeur général de la caisse Desjardins de Lévrard pour la direction générale de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard pour la somme de 1165\$ plus taxes.

**ADOPTÉE**

**h. Persévérance scolaire : achat de livres pour les élèves des écoles la Nacelle et la Source**

Rés.2393-02-21

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de procéder à l'achat de 95 livres jeunesse pour les élèves des écoles La Nacelle et La Source dans le cadre de la semaine de la persévérance scolaire pour la somme de 1 400\$ plus taxes et d'utiliser les sommes dans la subvention de la Fondation Alcoa.

**ADOPTÉE**

**i. Honoraire professionnel – Denis Vaillancourt, arpenteur-géomètre**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard désire planifier un projet de développement domiciliaire ;

CONSIDÉRANT QUE la Ferme Ombre du Clocher Inc. et la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard désire faire une demande à la CPTAQ ;

Rés.2394-02-21

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Sébastien Lemay et **RÉSOLU** à l'unanimité par les conseillers présents d'accepter la proposition d'honoraire de monsieur Denis Vaillancourt, arpenteurs-géomètres pour la demande à la CPTAQ ainsi que le développement domiciliaire du matricule :

Recherchiste	65\$ /heure
Technicien senior, calculateur et dessinateur	85\$/heure
Équipe terrain (1 homme) et équipement spécialisé GPS et/ou station totale robotisée	150\$/heure
Arpenteur-géomètre (intermédiaire)	150\$/heure
Arpenteur-géomètre (sénior)	175\$/heure

Qu'un maximum de 3 000\$ plus taxes soit déterminé pour ce mandat.

**ADOPTÉE**

**j. Les compteurs Lecompte Ltée : installation compteurs d'eau**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard a fait l'achat de treize compteurs d'eau de la compagnie les Compteurs Lecompte Ltée de Saint-Hyacinthe en décembre 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard a demandé une soumission pour l'installation des treize compteurs d'eau à la compagnie les Compteurs Lecompte Ltée de Saint-Hyacinthe ;

Rés.2395-02-21

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** à l'unanimité par les conseillers présents d'accepter la soumission de la compagnie les Compteurs Lecompte Ltée de Saint-Hyacinthe pour l'installation des treize compteurs d'eau pour la somme de 6 977.13\$ plus taxes.

**ADOPTÉE**

**14. DEMANDES**

**a. Recensement de la population 2021**

Rés.2396-02-21

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Sébastien Lemay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents que conseil de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard appuie le Recensement de 2021 et encourage tous les résidents à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au [www.recensement.gc.ca](http://www.recensement.gc.ca). Des données du

recensement exactes et complètes soutiennent des programmes et des services qui profitent à notre collectivité.

**ADOPTÉE**

**b. CPTAQ : Dossier 429123 – André Bédard**

CONSIDÉRANT la demande de monsieur André Bédard à la commission de Protection du territoire Agricole du Québec ;

Rés.2397-02-21

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** PAR Monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'accepter la demande de monsieur André Bédard puisqu'elle ne contrevient à aucun règlement municipal et de la transmettre à la commission de Protection du territoire Agricole du Québec.

**ADOPTÉE**

**c. CPTAQ : Dossier Ferme Ombre du Clocher Inc.**

CONSIDÉRANT la demande de Ferme Ombre du Clocher Inc. à la commission de Protection du territoire Agricole du Québec ;

Rés.2398-02-21

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'accepter la demande de Ferme Ombre du Clocher Inc. puisqu'elle ne contrevient à aucun règlement municipal et de la transmettre à la commission de Protection du territoire Agricole du Québec.

**ADOPTÉE**

**d. COVID-19 : Demande pour le gouvernement du Québec pour un retour en zone orange**

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Bécancour compte très peu de cas actifs de la COVID-19 ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Bécancour compte un total de 245 cas de COVID-19 depuis le 12 juillet 2020 ;

CONSIDÉRANT Qu'il y a seulement deux (2) cas actifs dans la MRC de Bécancour ;

CONSIDÉRANT QUE le maintien de la MRC de Bécancour en zone rouge cause des impacts financiers négatifs importants pour les entreprises ainsi que citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE le maintien de la MRC de Bécancour en zone rouge cause des impacts négatifs en santé physique et mentale sur la population de celle-ci ;

Rés.2399-02-21

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre-Luc Blanchet et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de demander au premier ministre du Québec, monsieur François Legault, et au gouvernement du Québec d'inclure la MRC de Bécancour dans le palier orange.

De transmettre une copie de cette résolution à monsieur Donald Martel, député de Nicolet-Bécancour et à la MRC de Bécancour ;

**ADOPTÉE**

**15. AFFAIRES COURANTES**

**a. Liste des permis**

Un permis de construction et deux de rénovation ont été délivrés en janvier 2021 pour une valeur approximative de 262 000\$.

**b. Schéma d'incendie**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie requiert un rapport annuel d'activité ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a déposé le rapport annuel d'activité ;

Rés.2400-02-21

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'entériner le rapport annuel d'activité 2020 de la municipalité.

**ADOPTÉE**

**c. Nomination d'un pro-maire pour l'année 2021**

Rés.2401-02-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de nommer monsieur Jean-Marie Dione au titre de pro-maire jusqu'au 6 novembre 2021.

**ADOPTÉE**

**d. Choix final pour le nom de la bibliothèque de Sainte-Cécile-de-Lévrard**

Rés.2402-02-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies, et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de nommer la bibliothèque municipale de Sainte-Cécile-de-Lévrard du nom de Bibliothèque Lise-Bergevin-Ducharme.

**ADOPTÉE**

**e. Campagne : la démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie**

CONSIDÉRANT QUE l'Union des municipalités du Québec invite les municipalités à adopter une résolution d'engagement pour la démocratie dans le respect par respect pour la démocratie ;

CONSIDÉRANT QUE la démocratie prend vie dans le débat et dans le choc des idées;

CONSIDÉRANT QUE notre démocratie est trop souvent malmenée par des incidents malheureux : incivilités, manque de respect, menaces, intimidation et usurpation d'identité;

CONSIDÉRANT QUE la pandémie de COVID-19 est venue aggraver cette situation, causant inquiétude et anxiété chez les élus;

CONSIDÉRANT QU'il n'est pas acceptable que des femmes et des hommes qui exercent une responsabilité publique au service de leurs concitoyennes et concitoyens soient intimidés, poussés à la démission, parfois même menacés de mort, ou contraints de se déplacer avec une protection policière.

CONSIDÉRANT QU'en novembre 2021 aura lieu des élections municipales ;

CONSIDÉRANT QU'il est important d'avoir un débat respectueux avec les personnes et institutions pour prendre ensemble les meilleures décisions.

CONSIDÉRANT QUE les élues et élus et les titulaires de charges publiques s'engagent pour le mieux-être de leur population.

Rés.2403-02-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Sébastien et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard appuie la campagne "la démocratie dans le respect, par le respect pour la démocratie" de l'Union des municipalités du Québec.

**ADOPTÉE**

**f. Stratégie d'économie d'eau potable**

Bilan de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable incluant les Audits de l'eau de l'American Water Works Association et l'Outil d'évaluation des besoins d'investissement pour l'année 2019 a été approuvée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Le MAMH indique dans son rapport "qu'étant donné que la valeur d'au moins un des indicateurs de performance dépasse l'objectif, l'installation de compteurs d'eau dans tous les immeubles non résidentiels (Industries, Commerces et Institutions), les immeubles mixtes ciblés, les immeubles municipaux et sur un échantillon de 20 immeubles résidentiels est requise d'ici le 1er septembre 2021.

Considérant que la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard a déjà procédé à l'installation de compteurs d'eau dans tous les commerces, industrie et institution en 2019 ainsi que dans treize résidences en 2020. Sept compteurs d'eau devront s'ajouter d'ici le 1<sup>er</sup> septembre prochain.

**g. Autorisation de signature du protocole d'entente avec le Gouvernement du Québec pour la subvention dans le cadre du Programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM)**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard a reçu le protocole d'entente établissant les modalités relatives à l'octroi par le MAMH d'une aide financière dans le cadre du Programme Réfection des constructions des infrastructures municipales (RÉCIM) ;

Rés.2404-02-21

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire, monsieur Simon Brunelle à signer au nom de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard le protocole d'entente concernant l'aide financière dans le cadre du Programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM).

**ADOPTÉE**

**h. Location du 234, rue Principale**

CONSIDÉRANT QUE la bibliothèque municipale de Sainte-Cécile-de-Lévrard est située actuellement dans l'immeuble locatif du 234, rue Principale ;

CONSIDÉRANT QUE la bibliothèque municipale de Sainte-Cécile-de-Lévrard déménagera au 219, rue Principale au courant du printemps 2021 ;

Rés.2405-02-21

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir une lettre à monsieur Martin Morissette le remerciant chaleureusement pour avoir hébergé la bibliothèque municipale de Sainte-Cécile-de-Lévrard pendant plus de trente-cinq ans et l'informant que la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard ne renouvellement pas le bail du 234, rue principale le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Le local sera utilisé jusqu'au 30 juin inclusivement.

**ADOPTÉE**

**i. Demande d'aide financière au fond de la sécurité routière (afficheur de limite de vitesse)**

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite faire l'achat et l'installation d'un radar pédagogique pour inciter les usagers de la route à diminuer leur vitesse sur les routes municipales ;

ATTENDU QUE le conseil désire déposer une demande d'aide financière dans le programme d'aide à la voirie locale – volet fonds de la sécurité routière pour l'achat de cet équipement ;

Rés.2406-02-21

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et **RÉSOLU** à monsieur Pierre-Luc Blanchet et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – volet fonds de la sécurité routière pour l'achat d'un radar pédagogique.

Que la municipalité participe à la hauteur de 3 287,72\$;

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Amélie Hardy Demers, soit désignée pour compléter la demande et la signer ainsi que les documents en lien avec le suivi administratif.

**ADOPTÉE**

**16. AFFAIRES NOUVELLES**

**17. RÈGLEMENTS**

**18. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

**19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Rés.2407-02-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et résolu unanimement par les conseillers présents de lever la séance du conseil à 21 :35

---

Simon Brunelle, maire

---

Amélie Hardy Demers directrice générale et secrétaire-trésorière